

République FRANCAISE
Commune d'Oullins-Pierre-Bénite
Métropole de Lyon

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 20240312_1 du 12/03/2024
Direction juridique

L'an deux mille vingt quatre, le douze mars, à 19 h 00.

Le Conseil municipal dûment convoqué le 06/03/2024, conformément aux articles L2121-7, L2121-10 et L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Jérôme MOROGE, le Maire.

Le secrétaire de séance désigné est : Monsieur Cédric BARBIERO.

Rapporteur : Jérôme MOROGE

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 66

Nombre de conseillers municipaux présents : 52

Nombre de conseillers municipaux absents et représentés : 13

Nombre de conseillers municipaux absents : 1

PRÉSENTS :

Christian AMBARD - Michel BAARSCH - Nadine BADR-VOVELLE - Cédric BARBIERO - Nora BELATTAR - Tassadit BELLABAS - Sandrine BELMONT - Marlène BONTEMPS - Anaëlle CAILLET - Michèle CALVANO - Christine CHALAND - Eliane CHAPON - Jean-Louis CLAUDE - Sandrine COMTE - Clément DELORME - Anne DEMOND - Marysa DOMINGUEZ - Alain DONJON - Thierry DUCHAMP - Yann-Yves DU REPAIRE - David GUILLEMAN - Sandrine GUILLEMIN - Sandrine HALLONET-VAISMAN - Alexandre HEBERT - Frédéric HYVERNAT - Bernard JAVAZZO - Pierre LAFORETS - Patrice LANGIN - Dominique LARGE - Marion LECLERE - Bertrand MANTELET - Solange MARTELLACCI - Josiane MARTIN - Pierre-Marie MAUXION - Levana MBOUNI - Marjorie MERCIER - Maryse MICHAUD - Maud MILLIER DUMOULIN - Jérôme MOROGE - Claude MOUCHIKHINE - Marie-Laure PIQUET-GAUTHIER - Christiane PLASSARD - Clotilde POUZERGUE - Louis PROTON - Jacques ROS - Paul SACHOT - Max SEBASTIEN - Joëlle SECHAUD - Bertrand SEGRETAIN - Philippe SOUCHON - Georges TRANCHARD - Chantal TURCANO-DUROSSET

ABSENT(ES) REPRÉSENTÉ(ES) :

Claire BELLISSEN pouvoir à Michel BAARSCH
Marine BOISSIER pouvoir à Marlène BONTEMPS
Patricia DAUVERGNE pouvoir à Solange MARTELLACCI
Oihiba DRIDI pouvoir à Sandrine COMTE
Benjamin GIRON pouvoir à Alexandre HEBERT
Marcel GOLBERY pouvoir à Thierry DUCHAMP
Jean-Charles KOHLHAAS pouvoir à Nadine BADR-VOVELLE
Philippe LOCATELLI pouvoir à Marion LECLERE
Alexis MONTOLIU pouvoir à Maryse MICHAUD
Anne PASTUREL pouvoir à Marjorie MERCIER
Jean-Luc PAYS pouvoir à Christine CHALAND
Ahleme TABBOUBI pouvoir à David GUILLEMAN
Jean-Luc VIDALOT pouvoir à Clément DELORME

ABSENT(ES) :

Anissa HIDRI

Objet : Compte-rendu des Décisions du Maire

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu la délibération du Conseil Municipal d'Oullins-Pierre-Bénite n°20240106_7 en date du 06 janvier 2024 donnant délégation au Maire ;

Vu l'examen du rapport :

Vu le rapport par lequel Monsieur le Maire expose ce qui suit :

Mesdames, Messieurs,

Faisant application des dispositions de l'article L,2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire est chargé, pour la durée de son mandat et par délégation du Conseil Municipal donnée le 06 janvier 2024 (délibération n°20240106_7), de l'accomplissement de diverses décisions.

J'ai l'honneur de vous rendre compte ci-après des décisions prises par le Maire.
Ce compte-rendu de décisions ne donne pas lieu à un vote.

N°	Objet
<p align="center"><u>OULLINS</u></p> <p align="center">D23_037</p>	<p>Suppression de la régie de recettes de la médiathèque de la ville d'Oullins et radiations de ses régisseur, suppléant et mandataires - OULLINS/RR/MEDIATHEQUE</p>
<p align="center">D23_038</p>	<p>Suppression de la régie de recettes pour l'encaissement des droits de stationnement sur le territoire de la Commune et radiation de ses régisseur et suppléant - OULLINS/RR/STATIONNEMENT MEDIATHEQUE</p>
<p align="center">D23_039</p>	<p>Suppression de la régie d'avances événementiel, relations publiques, réseaux sociaux de la ville de Oullins et radiation de ses régisseur et suppléant - OULLINS/RA/EVENEMENTIEL</p>
<p align="center">D23_040</p>	<p>Suppression de la régie de recettes et d'avances animation jeunesse de la ville de Oullins et radiation de ses régisseur et suppléant - OULLINS/RRA/ANIMATION JEUNESSE</p>
<p align="center">D23_041</p>	<p>Suppression de la régie de recettes et d'avances jumelage de la ville d'Oullins et</p>

	radiation de ses régisseur, suppléant et mandataire - OULLINS/RR/JUMELAGE
D23_042	Suppression de la régie de recettes temporaire braderies de la ville d'Oullins et radiation de ses régisseur et suppléant - OULLINS/RR/BRADERIES
D23_043	Suppression de la régie de recettes pour l'encaissement des produits de concessions du cimetière de la ville d'Oullins et radiation de ses régisseur et suppléant - OULLINS/RR/CONCESSIONS FUNERAIRES
D23_044	Suppression pour l'encaissement des droits d'exploitation du stationnement sur voirie et radiation de ses régisseur, suppléant et mandataires - OULLINS/RR/STATIONNEMENT LPA
D23_045	Suppression de la régie de recettes pour la location des salles communales de la ville d'Oullins et radiation de ses régisseur et suppléant - OULLINS/RR/LOCATIONS DE SALLES
D23_046	Suppression de la régie de recettes marchés forains de la ville d'Oullins et radiation de ses régisseur, suppléants et suppléante - OULLINS/RR/MARCHES FORAINS
D23_047	Suppression de la régie de recettes pour l'encaissement des recettes de la piscine municipale de la ville d'Oullins et radiation de ses régisseur, suppléant et mandataire - OULLINS/RR/PISCINE MUNICIPALE
D23_048	Suppression de la régie de recettes vacances de la Ville d'Oullins et radiation de ses régisseur, suppléant et mandataires - OULLINS/RR/VACANCES
D23_049	Suppression de la régie de recettes et d'avances communication de la Ville d'Oullins et radiation de ses régisseur et suppléant - OULLINS/RR/COMMUNICATION
D23_050	Suppression de la régie de recettes périscolaire de la Ville d'Oullins et radiation de ses régisseur et suppléant - OULLINS/RR/PERISCOLAIRE
<u>PIERRE-BENITE</u> VILLE_2023DC091	Marché avec la sté KDT pour la réfection des allées du parc de Haute Roche. Montant estimatif : 56832,00 € TTC. Durée prévue : 3 mois.

VILLE_2023DC092	Marché conclu avec la sté BRUYNZEEL RANGEMENTS pour la fourniture et l'installation de rayonnages mobiles du local d'archives situé à Pierre-Bénite.
VILLE_2023DC093	Convention de mise à disposition d'équipements municipaux avec le lycée ORSEL d'Oullins pour 2022 / 2024.
VILLE_2023DC094	Convention de mise à disposition d'équipements municipaux avec le lycée ST THOMAS D'AQUIN d'Oullins pour 2023 / 2024.
VILLE_2023DC095	Autorisation d'occupation du domaine public_convention avec la sté TRATTORIA pour l'occupation du kiosque à pizza parking de l'église de Pierre-Bénite. Redevance annuelle de 2617€.
VILLE_2023DC096	Tarifs des places et horaires pour l'installation du carrousel du 08 décembre 2023 au 01 janvier 2024.
VILLE_2023DC097	Tarifs des entrées et horaires pour l'organisation du parc éphémère au complexe Samuel Paillat du 02 au 06 janvier 2024.
VILLE_2023DC098	Suppression de la régie de recettes pôle enfance de la ville de Pierre-Bénite et radiation de ses régisseurs et suppléants.
VILLE_2023DC099	Suppression de la régie d'avances enfance et loisirs de la ville de Pierre-Bénite et radiation de ses régisseurs, suppléants et mandataires.
VILLE_2023DC100	Suppression de la régie de recettes et d'avances Affaires générales de la ville de Pierre-Bénite et radiation de ses régisseurs et suppléants.
VILLE_2023DC101	Suppression de la régie de recettes cinéma du budget annexe de la ville de Pierre-Bénite et radiation de ses régisseurs, suppléants et mandataires.
VILLE_2023DC102	Suppression de la régie de recettes et d'avances Spectacles du budget annexe de la ville de Pierre-Bénite et radiation de ses régisseurs, suppléants et mandataires.
VILLE_2023DC103	Suppression de la régie de recettes arts et couture annexe de la ville de Pierre-Bénite et radiation de ses régisseurs, suppléants et mandataires.
VILLE_2023DC104	Suppression de la régie de recettes

	médiathèque Elsa Triolet de la ville de Pierre-Bénite et radiation de ses régisseurs, suppléants et mandataires.
VILLE_2023DC105	Suppression de la régie de recettes Vie associative de la ville de Pierre-Bénite et radiation de ses régisseurs, suppléants et mandataires.
VILLE_2023DC106	Suppression de la régie de recettes pour les concessions funéraires de la ville de Pierre-Bénite et radiation de ses régisseurs et suppléants.
VILLE_2023DC107	Accord-cadre à bons de commande mono-attributaire conclu avec la sté DBS pour la location de bennes et le traitement des déchets. Montant annuel 28000 € HT. Renouvelable deux fois par tacite reconduction.
VILLE_2023DC108	Marché conclu avec la sté ATELIER LJN pour le réaménagement des cours d'école du groupe scolaire Haute Roche. Marché de base : 136.493,48 € HT + tranches optionnelles (O.P.C) : 11858,72 € HT. Durée du marché : 81 mois.
VILLE_2023DC109	Convention de partenariat avec CitésLab / Coopérative humaniste Graines de Sol pour 2024 relative à l'amorçage de projets d'entreprises.
VILLE_2023DC110	Convention de partenariat avec la Mission Locale Sud-Ouest Lyonnais pour 2024 : permanences à la Maison de l'Emploi de Pierre-Bénite relatives à l'accompagnement autour de l'emploi.
VILLE_2023DC111	Tarif restauration enfants porteurs d'un projet d'accueil individualisé : 1,40€.
<u>OULLINS-PIERRE-BENITE</u>	
D24_001	Constitution de la régie de recettes médiathèque MEMO OPB_RR_MEMO
D24_002	Constitution de la régie de recettes stationnement du parking de la médiathèque MEMO OPB_RR_STATMEMO
D24_003	Constitution d'une régie d'avances évènementiel OPB_RA_EVENEMENT
D24_004	Constitution de la régie de recettes et d'avances animation jeunesse OPB_RRA_JEUNESSE
D24_005	Constitution de la régie de recettes et d'avances jumelage OPB_RRA_JUMELAGE

D24_006	Constitution de la régie de recettes braderies OPB_RR_BRADERIES
D24_007	Constitution de la régie de recettes cimetièrè OPB_RR_CIMETIERE
D24_008	Constitution de la régie de recettes stationnement Lyon Parc Auto (LPA) OPB_RR_STATLPA
D24_009	Constitution de la régie de recettes pour la location des salles municipales OPB_RR_SALLE
D24_010	Constitution de la régie de recettes marchés forains OPB_RR_FORAINS
D24_011	Constitution de la régie de recettes piscine municipale OPB_RR_PISCINE
D24_012	Constitution de la régie de recettes extrascolaires OPB_RR_EXTRASCOL
D24_013	Constitution de la régie de recettes communication OPB_RR_COMM
D24_014	Constitution de la régie de recettes périscolaire OPB_RR_PERISCOL
D24_015	Constitution de la régie de recettes Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE)
D24_016	Constitution de la régie de recettes funéraire OPB_RR_PBCIMETIERE
D24_017	Constitution de la régie de recettes vie associative OPB_RR_VIEASSO
D24_018	Constitution de la régie de recettes Elsa Triolet OPB_RR_MEDIATRIOLET
D24_019	Constitution de la régie de recettes arts et couture OPB_RR_ARTS
D24_020	Constitution de la régie de recettes et d'avances spectacles OPB_RRA_SPECTACLE
D24_021	Constitution de la régie de recettes cinéma OPB_RR_CINEMA
D24_022	constitution de la régie de recettes et d'avances affaires générales OPB_RRA_AFFGENE
D24_023	Constitution de la régie d'avances enfances et loisirs OPB_ENFLOISIR
D24_024	Constitution de la régie de recettes droits de places OPB_RR_PLACE
D24_025	Constitution de la régie de recettes enfance OPB_RR_ENFANCE

D24_026	Convention d'occupation précaire du local "Boutique des Pierre-Bénitains" située 73 rue Roger Salengro 69310 Oullins-Pierre-Bénite par Madame SAFSAF Aïcha du 1er février 2024 au 31 mars 2024
D24_027	Mise à disposition des installations sportives municipales pour l'année scolaire 2023-2024, dédiées à la pratique et à l'enseignement des activités sportives, au bénéfice des établissements scolaires

Le Conseil municipal après en avoir délibéré :

PREND ACTE des décisions prises par le Maire.

Certifié exécutoire par :
Transmission en préfecture le / /
Mise en ligne le / /
Notification le / /

Jérôme MOROGE
Maire
Conseiller régional

FAIT ET DÉLIBÉRÉ
A OULLINS-PIERRE-BENITE
L'an deux mille vingt quatre, le douze mars
Pour extrait certifié conforme,
Jérôme MOROGE
Maire
Conseiller régional

Le secrétaire de séance
Cédric BARBIERO

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux, devant le Tribunal Administratif de Lyon par le biais d'une requête sous format papier ou déposée sur le site www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. L'auteur de la décision peut également être saisi d'un recours gracieux dans le même délai. Cette démarche prolonge le délai de recours qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse, (l'absence de réponse au terme de deux mois vaut rejet implicite).